

Interventions en protection de l'enfance - DESU

Présentation de la formation

Cette formation théorico-clinique s'adresse aux professionnels de l'intervention en prévention et protection de l'enfance. Elle s'appuie sur les évolutions récentes de la loi et des dispositifs mis en place pour identifier l'ensemble des problématiques des bébés, des enfants et des adolescents exposés à des violences ainsi que des familles en souffrance et proposer des actions de prévention et de protection. Elle se concentre sur les spécificités des nouveaux publics accueillis ces dernières années en France et propose aux participants des outils d'analyse et d'intervention adaptés au contexte actuel et à leur terrain. Elle remet enfin en perspective les missions des différents acteurs (judiciaire, éducatif et clinique) afin de leur permettre de travailler en réseaux de façon plus efficace.

Objectifs

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Contextualiser un cadre d'intervention en analysant les évolutions institutionnelles de la protection de l'enfance pour comprendre les possibles répétitions dans le présent des principes et pratiques du passé face à certaines situations
- Repérer les signes de carences et négligences relationnelles précoces et de maltraitance afin d'identifier des situations potentiellement à risque
- Identifier les signes somatiques et psychiques liés à des traumatismes relationnels de façon à orienter l'enfant vers une prise en charge psycho-éducative adaptée
- Intégrer l'approche transculturelle à toutes les étapes de la prévention, de la prise en charge à la protection des mineurs non accompagnés et des enfants de parents migrants
- Intégrer à l'analyse des situations potentiellement à risque pour l'enfant les représentations culturelles des familles ainsi que l'impact de l'histoire collective faisant l'objet de transmissions silencieuses de traumatismes familiaux
- Identifier les tensions à l'oeuvre dans la politique de protection de l'enfance et la situation à risque observée en tenant compte des interactions entre les différents acteurs ainsi que des contraintes matérielles et juridiques des dispositifs pour construire son propre positionnement
- Intégrer la déconstruction des représentations qu'ont les professionnels d'enfants de parents dits « radicalisés » et d'adolescents qui s'engagent dans un parcours de basculement dans des violences extrêmes, dites de radicalisation pour adapter le dispositif de soin
- Identifier et analyser les éprouvés du professionnel face à la souffrance de l'enfant et de sa famille, afin de proposer une orientation ou un soin psycho-éducatif adapté à la situation
- Assurer le suivi des enfants placés en évaluant les facteurs de risque pour mieux accompagner les familles d'accueil et

les acteurs des différents dispositifs de placement

- Proposer une intervention préventive psycho-éducative en tenant compte de la dynamique intrafamiliale et environnementale pour empêcher le développement d'une situation de maltraitance identifiée
- Evaluer des dispositifs d'intervention dans une démarche pluridisciplinaire en vue de renforcer les échanges de bonnes pratiques et la coordination entre le réseau d'acteurs impliqués

Publics concernés

Psychiatres , psychologues, médecins, infirmiers, puéricultrices, éducateurs spécialisés, éducateurs jeunes enfants , assistants de services sociaux, cadre des services de protection de l'enfance

Critères d'admission

L'admission à cette formation se réalise :• soit sur titre : Licence ou sur justification d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de l'intervention de la protection de l'enfance, de la dysparentalité, de la relation d'aide aux familles.• soit sur validation des acquis professionnels et personnels : la [VAPP](#) (décret de 1985) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions précitées après exposé de leurs motivations et étude de la cohérence de leur projet professionnel, et sur justification d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le champ des sciences humaines. Dans les deux cas, l'admission se fait après sélection du dossier de candidature, puis entretien éventuel.

Débouchés professionnels

- Pour les psychiatres, psychologues, professionnels des secteurs médico-sociaux et éducatifs, la formation permet d'acquérir une méthode d'analyse du système de maltraitance, de mener les évaluations demandées par les services judiciaires et de mettre en place les -pratiques d'accompagnement spécifiques.
- Pour les avocats, magistrats, policiers, gendarmes, ce cursus permet d'intégrer les points de vue des différents professionnels. Il développe également les compétences nécessaires aux entretiens avec les personnes impliquées et facilite ainsi l'exercice des fonctions de substitut aux mineurs, juge des enfants, défenseur des enfants, avocat du droit des enfants ou inspecteur en brigade de protection des mineurs.
- Plus largement, ce diplôme est un préalable utile aux concours d'entrée des écoles de cadre ou pour envisager des postes d'encadrement des services socio-juridiques ou -spécialisés.

Informations Générales

- **Dates** : Formation en cours de refonte. Revenir sur cette page fin 2022 pour une rentrée en 2023.
- **Périodicité** : deux jours consécutifs par mois, les lundi et mardi.
- **Durée** : 175 heures de formation dont 168 h. d'enseignement et 7 h. d'évaluation
- **Lieu** : Université NanterreTarif : 3 700 € (+ 100 € de frais de dossier [VAPP](#) le cas échéant) Cette formation est éligible aux dispositifs de financement de la Formation Professionnelle Continue :- Financement entreprise : Plan de Formation, Période de Professionnalisation,- Pôle emploi- Financement individuel partiel ou total. Notre conseilEntamez vos démarches de demande de financement (en formation continue) en amont de votre candidature pédagogique, dans les 4 à 6 mois précédant le début de la formation.

Calendrier

Formation en cours de refonte. Revenir sur cette page fin 2022 pour une rentrée en 2023.

Contenu de la formation

La formation est composée de 168 heures d'enseignement. Elle est répartie sur 4 modules. **1er module : Histoire et anthropologie de l'institution et de la justice de l'enfant. Repères : d'hier à aujourd'hui et le passé au présent**

- Aspects juridiques de la séparation précoce
- Histoire de la protection de l'enfance : de l'Assistance publique à l'ASE, l'héritage en question ou les traces des principes du fonctionnement passé dans les pratiques d'aujourd'hui
- Perspective systémique et anthropologique sur les rôles parentaux
- Histoire et évolution des lois de la protection de l'enfance : 2002-2007-2016
- Les formes de maltraitance : identifications, impacts
- L'enfant et l'adolescent face à la justice

2e module : Traumatismes et violences des liens **1er volet** : Traumatismes des enfants placés / psychopathologie de la famille

- La théorie de l'attachement : concept et applications
- Le trauma et l'apport de Ferenczi
- Périnatalité et Précarité
- Traumatismes relationnels précoces : impacts et soins

2e volet : Violence des liens : dénominateur commun chez les familles et les professionnels

- L'institution Fonctionnelle /dysfonctionnelle : dynamique et processus
- Maternologie : un outil de prévention et de soins en périnatalité
- L'écho du colonial dans la violence des adolescents
- Souffrance du jeune enfant : souffrance des professionnels
- Les enfants du Jihad

3e module : Prévention et soins en considérant le politique et le culturel **1er volet** : Dispositifs de prévention et soins en protection de l'enfance

- La prévention précoce
- Les visites médiatisées
- La continuité dans l'accueil familial : les enjeux pour le soin et l'éducatif
- Les enjeux du lien fraternel
- Le juge en protection de l'enfance
- Les tensions à l'oeuvre dans la politique de protection de l'enfant

2e volet : Approche transculturelle en protection de l'enfance

- La prise en compte des représentations culturelles dans l'accompagnement de chaque enfant et adolescent
- La parentalité et l'adoption internationale
- La langue et la diversité linguistique dans une société multiculturelle
- L'apport de la médiation transculturelle
- Accompagner les mineurs non accompagnés

4e module : Evaluation plurielle : familiale, institutionnelle et des dispositifs

- De l'évaluation systémique à la thérapie familiale
- Evaluation des dispositifs psycho-éducatifs AED-MJIE-AEMO
- Fonction contenante en question dans les pouponnières à caractère social
- Nécessité du travail pluridisciplinaire en réseau

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques, mises en situation, étude de cas cliniques, présentation audiovisuelle, plateforme pédagogique en ligne, etc...

Validation des enseignements

Deux études de situation à rendre au jury :

- A la fin des modules 1 et 2, réaliser un diagnostic de situation en prévention et protection de l'Enfance
- A la fin des modules 3 et 4, présenter un dispositif d'intervention adapté et l'analyser sous l'angle du travail sur la violence

Diplôme délivré

Le diplôme délivré est un diplôme de formation supérieure d'université ([DESU](#)) de niveau baccalauréat + 4, « Interventions en protection de l'enfance ». Pour la reprise d'études en diplômes nationaux (Licence ou Master) et l'accès aux concours, se renseigner auprès des instances concernées.

Equipe pédagogique

Comité de pilotage

- **Nathalie DURIEZ**, psychologue clinicienne, MCF-HDR Psychologie clinique, Université Paris 8
- **Marion FELDMAN**, PR, Psychopathologie psychanalytique & Université Paris Nanterre

Enseignants-chercheurs

- **Bonneville-Baruchel** Emmanuelle : Psychologue-clinicienne, Maître de conférences en psychologie clinique & Université Lyon 2
- **Dayan** Clémence : Psychologue-clinicienne, Maître de conférence en psychologie & Université Paris Nanterre
- **Deborde** Anne-Sophie : Psychologue-clinicienne, Maître de conférences en psychologie & Université Paris 8
- **Duriez** Nathalie : Psychologue-clinicienne, thérapeute familiale, Maître de conférences- HDR en psychologie clinique & Université Paris 8
- **Euillet** Séverine : Psychologue-clinicienne, Maître de conférence en psychologie & Université Paris Nanterre
- **Feldman** Marion : Psychologue-clinicienne, Pr de Psychopathologie psychanalytique & Université Paris Nanterre
- **Gardet** Mathias : Historien, Pr en sciences de l'éducation - Université Paris 8 (à confirmer)
- **Mansouri** Malika : Psychologue-clinicienne, Maître de conférences- HDR en psychologie clinique & Université Paris Descartes
- **Riazuelo** Hélène : Psychologue-clinicienne, Pr de Psychopathologie psychanalytique & Université Paris Nanterre
- **Rivière** Antoine : Historien, Maître de conférences en sciences de l'éducation - Université Paris 8 (à confirmer)
- **Séraphin** Gilles : Sociologue, Pr de sociologie en Sciences de l'éducation & Université Paris Nanterre
- **Skandrani** Sara : Psychologue-clinicienne, maître de conférence en psychologie & Université Paris Nanterre

Professionnels :

- **Allard** Christian : Éducateur spécialisé, ex-chef de service d'un placement familial thérapeutique
- **Attias** Dominique : Avocate pour enfants, responsable du groupe de réflexion sur les mineurs au barreau de Paris
- **Botella** Nathalie : Psychologue-clinicienne, Docteure en psychologie clinique
- **Bouznah** Serge : Médecin, directeur de l'association Babel
- **Carlier** Laurence : Pédiopsychiatre, responsable de l'Unité de maternologie et périnatalité de l'Hôpital de Nevers
- **Créoff** Michèle : vice-présidente du Conseil National de la protection de l'enfance
- **Daadouch** Christophe : Docteur en droit, formateur dans les institutions sociales et médicosociales
- **Fall** Sokhna : Psychologue-clinicienne, ethnopsychologue
- **Idris** Isam : Ethnopsychologue
- **Moisseeff** Marika : Psychiatre, anthropologue
- **Réjon** Mélanie : Psychologue-clinicienne en protection de l'enfance

- **Schom** Anne-Clémence : Psychologue-clinicienne, Docteur en psychologie clinique psychanalytique
- **Zlatanova** Zornitza : Psychologue-clinicienne

Document non contractuel